

L'Association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

**Contrat établi pour une durée de 4 mois :**

**Octobre 2020 à janvier 2021**

**Contractants : Paysan**

Jacques HIRLAY  
Ferme de Bel AIR  
Saint-Père-sur-Loire  
Tel : 02 38 36 61 65 - 06 24 09 19 67  
[Jacques.hirlay45@orange.fr](mailto:Jacques.hirlay45@orange.fr)

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Coordinateur :** Jean-François BOUTELOUP : 02 38 67 41 06 – 06 02 30 66 12 [jfb.45@wanadoo.fr](mailto:jfb.45@wanadoo.fr)

Contenu du contrat			OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
				VACANCES SCOLAIRES				FÊTE DE L'HIVER		
<b>indiquer le nombre de boîtes</b>			<b>8</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>28</b>
ŒUFS de plein air	1/2 douzaine	2,00 €								
	douzaine	4,00 €								
Total par livraison										
Total par mois										
Total du contrat										

**PENSEZ à apporter VOS BOITES A ŒUFS !!!**

**Termes du contrat :** la livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17h45 à 19h15, à la Maison des associations, rue Paulin Enfert à GIEN.

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité,

⌘ en 1 fois : \_\_\_\_\_ € en espèces ou chèque à l'ordre de **Jacques Hirlay**

⌘ par mois : soit \_\_\_\_\_ chèques de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € à l'ordre de **Jacques Hirlay**

Date : \_\_\_\_\_

**Signatures :** et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur